



Les différentes mesures mises en place par Gaudreau Environnement inc. (siège social et garage) permettent de mettre en valeur 96 % des matières résiduelles de l'établissement.



Étapes d'implantation

1988 : Récupération du papier.

1995 : Récupération du carton, du plastique, du verre et du métal.

1997 : Début de la collecte des matières putrescibles.

1998 : Récupération du marc de café et des résidus alimentaires dans les aires de consommation à des fins de compostage.



Gaudreau Environnement inc. Siège social

Adresse

365, boul. de la Bonaventure, C.P. 662
Victoriaville (Québec) G6P 6V7

Personne-ressource

Madame Karine Moreau
Agente aux communications
Téléphone : 819 758-8378
Courriel : kmoreau@groupegaudreau.com

Gaudreau Environnement est une entreprise spécialisée dans la gestion intégrée des matières résiduelles puisqu'elle intervient à chacune des étapes du processus : qu'il s'agisse de collecte, de transport ou de traitement, et ce, autant pour les matières recyclables et compostables que pour les déchets. Puisque la diminution constante des matières vouées à l'élimination fait partie intégrante de la mission de l'entreprise, les dirigeants ont toujours pris soin d'appliquer cette philosophie à l'interne également. Opérant un centre de tri depuis 1989, Gaudreau récupère les matières recyclables provenant de ses installations depuis cette même année. C'est en 1998 qu'elle fait l'implantation des bacs à compost pour la collecte résidentielle d'herbes, feuilles et résidus de table à Victoriaville, là où elle possède la majorité de ses installations. Par le fait même, des corbeilles sont alors mises à la disposition des employés dans les salles de pause pour recueillir les matières putrescibles. Attesté depuis 2008, Gaudreau Environnement voulait appuyer par cette certification les actions entreprises depuis plusieurs années et ainsi démontrer l'exemple aux ICI qu'elle dessert afin de les encourager à valoriser le plus possible les déchets générés. Dans cette démarche, un comité a été formé pour informer et sensibiliser les employés afin que tous déploient les efforts contribuant à une meilleure gestion des matières résiduelles.



Cheminement vers une saine gestion des matières résiduelles

Réalisation d'activités d'information et de sensibilisation

Fiches ou capsules d'information pour la clientèle et les employés, kiosques d'information sur la gestion des matières résiduelles, présentation de midis-conférences ou d'ateliers, liste des matières recyclables et putrescibles remise aux nouveaux employés, création d'un comité environnement, bulletin environnemental.

Mise en place de mesures de réduction et de réemploi

Fibres	Réemploi du verso, utilisation du courriel, réduction des bordereaux d'envoi, élimination de l'impression des confirmations d'envoi, abonnement à des quotidiens en format électronique, circulation parmi les employés des documents d'information, utilisation de papier recyclé, réemploi des fournitures de bureau, des enveloppes et des boîtes de carton.
Plastique	Remplacement des verres de plastique, disponibilité d'une vaisselle durable, commodités pour éviter les bouteilles d'eau, achat de produits de grand format, réemploi des contenants et des sacs de plastique.
Verre	Achat de produits en vrac ou en grand format.
Textile	Réemploi des textiles usés.
Matières putrescibles	Don aux employés de la nourriture commandée en surplus.
Autres matières	Réemploi du mobilier de bureau ou don.

Mise en place de mesures de recyclage et de valorisation

Récupération de :

- Papier-carton
- Plastique, verre, métal
- Plastique
- Verre

- Métal
- Matières putrescibles
- Bois
- Textiles

- Autres :
Équipements informatiques
Mobilier
Cartouches d'encre